



**COMMUNE DE BRENNILIS  
CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE – CCAS**

**DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ**

**GROUPE DE TRAVAIL  
ÉGLISE – POSTE – MAIRIE**

1. Le Groupe de travail Église-Poste-Mairie constitué par le Conseil d'administration du CCAS de Brennilis dans le cadre de son analyse du diagnostic accessibilité<sup>1</sup> conduit par la société QualiConsult pour le compte de la municipalité s'est réuni le 20 janvier 2010 en mairie.
2. Étaient présents Jean-Victor Gruat, coordonnateur ; Anita Daniel, Liliane Jaouen, Honoré Marec, membres du CCAS ; Marcel Gérardin, Sylvie Plassard, Catherine Fouquet, personnes associées aux travaux du Groupe.
3. ÉGLISE – Il a été relevé qu'en raison des travaux de rénovation en cours et de la présence sur place d'entreprises hautement qualifiées, il pourrait être utile de mettre en œuvre rapidement les recommandations concernant l'église, dont certaines recourent des chantiers qui de toute façon étaient prévus. Les membres du groupe de travail sont convenus de ce qui suit :



3800 €

- Parking (rapport recommandations pp. 10/20 et 11/20) : Vérifier la propriété communale de l'espace de stationnement situé en face du portail d'accès au cimetière. Si cela est bien le cas, matérialiser les places de stationnement, de manière à ne léser aucun des habitants. Prévoir une place handicapés parmi celles matérialisées, prévoir le cheminement et le passage protégé qui vont avec. Coût estimatif QC
- Accès au cimetière et à l'église (rapport recommandations pp. 12 à 14/20) : Il serait très difficile d'envisager une modification des vantaux. Par contre, il est parfaitement envisageable de laisser ouverts les deux vantaux de la grille aux moments d'ouverture, ce qui permettrait le passage des personnes en fauteuil. Comme demandé dans le rapport, il conviendra de reprendre le revêtement de circulation de la grille à l'église pour le rendre stable et dur, ce qui facilitera également la progression des cortèges (mariages et enterrement). Une mesure d'éclairage sera demandée à un spécialiste – le seuil de 20 lux envisagé correspondant à celui d'une rue la nuit bien éclairée. Il faudra également constater l'effet éventuel pour la clarté de l'utilisation des projecteurs extérieurs. Une signalétique détaillée n'est pas considérée comme



<sup>1</sup> Voir <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/>

souhaitable en raison des contraintes liées au classement du site. Coût estimatif QC 3400 €



- Cheminement, pente et ressauts (rapport recommandations p. 15/20) : La recommandation du rapport sur ce point n'est pas claire. Marcel Gérardin et Honoré Marec se rendront sur place pour mieux apprécier de quoi il retourne.

- Dalles, intérieur, éclairage, espacements (rapport recommandations pp. 16 à 18/20) : Des travaux sur les dalles sont prévus dans le cadre de la rénovation. Marcel Gérardin veillera à ce que les remarques du rapport soient portées à la connaissance des entreprises. De même, le chantier de rénovation devra comporter un volet éclairage, pour lequel il conviendra de prendre en compte les recommandations du rapport (100 lux, intensité minimale pour lire un texte).



Quand les bancs seront replacés, il conviendra de prendre en compte les exigences de circulation en fauteuil, à savoir 1.40 entre les travées pour s'approcher de l'autel, ainsi qu'un espace équivalent sur le côté pour s'en éloigner.



Coûts estimatifs QC, 2950 (dalles) et 5730 (éclairage) €.

- Coût total église 15880 € dont 7200 € en 2010 (stationnement et espace cheminement).

#### 4. MAIRIE – POSTE

- Le Groupe de travail a confirmé que la place de stationnement handicapés prévue pour la mairie et la pose se situait le long de la façade nord, et qu'il convenait de matérialiser cet espace, en prévoyant une distance suffisante de la façade pour permettre le passage d'un fauteuil – ce qui empiètera probablement sur la chaussée. Le cheminement vers l'entrée de la mairie et de la poste devra également être confirmé, sans pour autant délaissier l'accès le long de la RD 36. Estimation 500 €

- Escalier poste (recommandations 12 à 16/33) : L'escalier mesure environ 1 m 20 de large. La pose d'une seule main courante sera suffisante. Il faudra trouver également des procédés de contraste visuel compatibles avec l'esthétique du lieu. Les obstacles à la circulation sur la partie pavée devront être enlevés, sans que l'élargissement du trottoir soit indispensable. Estimation QC 1285 €.



- Porche (recommandations 17 et 18/33) : Comme pour l'escalier latéral, des procédés de contraste visuel compatibles avec l'esthétique des lieux seront recherchés. Il sera fait appel à un technicien pour mesurer l'intensité lumineuse de nuit sur le perron (objectif 20 lux). A prévoir également l'atténuation du ressaut à l'entrée de la mairie. Estimation QC 1040 €.

- Poignées de portes (recommandation 19/33) : Le Groupe de travail recommande que soit revu le mode de fermeture de toutes les portes de la mairie et de la poste qui s'avèrent trop difficiles à ouvrir par des personnes en fauteuil ou dont les forces déclinent. Des poignées « en laissant tomber la main » devront être prévues pour les portes intérieures. Par contre, compte tenu de la taille modeste du bâtiment, il n'est pas considéré utile d'y prévoir une signalétique. Estimation 3500 € (trois portes extérieures, 3 portes intérieures).



- Bureaux d'accueil, bibliothèque et salle réunion (recommandations 20 et 30/33) : Les membres du Groupe ont testé en fauteuil l'accessibilité à l'intérieur des différents espaces publics. Ils ont constaté que, si le bureau d'accueil de



la mairie répondait aux attentes, le guichet de la poste était à revoir.



La salle du Conseil devra être rendue facilement accessible par le déplacement de l'armoire du couloir permettant à une personne en fauteuil de se positionner pour ouvrir la porte. Estimation QC 500 €



- Lieux d'aisance (recommandation p. 26/33) : Les toilettes handicapées doivent être signalées, et leur aménagement intérieur doit être revu. Il faut également les débarrasser des ustensiles n'y ayant que faire. Estimation QC 850 €.
- Le Groupe de travail a estimé que les autres recommandations pour la mairie et la poste ne revêtaient pas un caractère d'urgence où n'était pas suffisamment motivées.

- Coût total mairie-poste 7675 € à répartir sur 3 ans.

Jean-Victor Gruat, 20 janvier 2010.